

**Libérer la commande publique en matière d'alimentation – Retour sur bonnes pratiques territoriales**

Levier	Exemple
<b>Sourcing amont</b>	
<b>Ciblage fin dans les spécifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-agriculture biologique ou fermes en processus de conversion AB, fraîcheur, degré de transformation, absence de certains additifs, informations obligatoires à inclure dans les fiches de données et les étiquettes (Dordogne)</li> <li>-prescriptions sur la pêche artisanale (Fontenay sous Bois)</li> </ul>
<b>Allotissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-allotissement technique</li> <li>-allotissement géographique en fonction de l'offre locale</li> <li>-allotissement très fin à Milan sur certaines gammes de produits (pas un lot crèmerie et produits laitiers, mais un lot beurre, un lot fromage, un lot crème...)</li> </ul>
<b>Mobilisation de procédure sous le seuil de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Commande à l'échelle des collèges : chaque collège élabore ses besoins et les saisit dans l'outil digital « à table » qui convertit le besoin en cahier des charges et identifie la procédure (Dordogne)</li> <li>-Procédure négociée sans publicité avec 4 plateformes (&lt; 139KE) sur 3 lots (fruits, légumes, produits laitiers et œufs)</li> </ul>
<b>Usage des clauses d'exécution ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroître dans le cadre du marché la part de l'offre de producteurs « socialement responsables » et de producteurs « zéro kilomètre » pour soutenir les circuits courts (Bergame)</li> <li>-Stratégie dite « open book », le grossiste doit dévoiler ses marges, toute évolution des prix dans la vie future du contrat doit garantir le revenu des producteurs</li> </ul>
<b>Ajouter des points à la note globale sur certains critères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-pour produits frais (fruits, légumes, bétail), intermédiaires pas acceptés (Torre Vedras)</li> <li>-Mise en place de visites de ferme (Torre vedras, Gand) / ou actions pédagogiques (Bergame)</li> <li>- Demande de produits en vrac / critère réduction des emballages (Torre Vedras, Dordogne, Gand...)</li> <li>-Variété des produits proposés, bien-être animal, commerce équitable (Dordogne)</li> <li>-Qualité nutritionnelle (Rome, Dordogne)</li> <li>-Développement des circuits courts / la plateforme doit expliquer son nombre d'intermédiaires (Gand)</li> <li>-faculté de livrer en temps et en heure les écoles (Dordogne)</li> <li>-pratiques agro-écologiques (plus large que le bio) pour produits laitiers et oeufs (Gand)</li> <li>- approches pour les personnes en insertion et/ou situation de handicap (Gand)</li> <li>-pour la proportion de petites entreprise dans l'offre du grossiste (à l'étude à Copenhague)</li> </ul>
<b>Pondération forte sur la note technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-80 points sur critères techniques /20 sur critères économiques (Bergame / stratégie équivalente à Liège)</li> </ul>
<b>Assumer/faciliter la fonction logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- séparer contrat logistique et contrat de fourniture de denrées (contrat dit « only supply »)</li> <li>- prendre en charge en régie la logistique (ex. mobilisation des équipes de la cuisine centrale pour aller collecter les denrées) et/ou construction d'un hub logistique (Liège métropole)</li> <li>-soutenir la création et/ou la montée en puissance d'une plateforme logistique externe : Dordogne, Gand</li> <li>- limitation des zones de livraison (5 points de livraison pour Gand)</li> </ul>
<b>Assumer la fonction de transformation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-marché parallèle de légumerie,</li> <li>-légumerie en interne (Dijon métropole)</li> <li>-convention avec les lycées professionnels : achat de produits bruts, transformation dans le lycée, qui remet à disposition de la cuisine centrale les produits découpés (Avignon)</li> </ul>
<b>Adapter les bons de commande / factures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- négociation avec les offreurs pour adaptation des outils au besoin des acteurs publics – passage d'un dispositif "order-pay-deliver" à un dispositif "order-deliver-pay" (Gand)</li> </ul>

<p><b>Assumer/soutenir la fonction d'ingénierie de réponse aux appels d'offres</b></p>	<p>-Dordogne : soutien à la plateforme AgroBio Périgord qui répond aux appels d'offre en lieu et place des producteurs en offre unique, assume commande et livraison (accord cadre multi-attributaire sur un an renouvelable) + outil de publication = Agrilocal, plateforme pour les contrats &lt; 90KE + <a href="https://mapa.aji-france.com/">https://mapa.aji-france.com/</a> publication &gt; 215 000 euros.          -passage des commandes par une plateforme assumant commande, livraison, paiement + demande de transparence sur le prix payé au producteur (Gand)</p>
<p><b>Acheter une prestation de service dédiée à l'amélioration de l'environnement</b></p>	<p>Achat d'une prestation d'amélioration de la qualité de l'eau autour des bassins de captage partiellement rémunérée en achat de denrée (Terres de Source / territoire de Rennes)</p>
<p><b>Souplesse dans les révisions de prix et/ou prix garanti</b></p>	<p>Le marché prévoit la révision légale des prix une fois par an et, pour le lot de fruits et légumes, tous les six mois. Les augmentations de prix exceptionnelles en période de crise peuvent être demandées séparément (Gand).</p>
<p><b>Mobilisation de marchés réservés</b></p>	<p>-Mobilisation de la Cooperativa Sociale Calimero pour le pain (Bergame)          Même stratégie à Lons le Saunier</p>